

MEMENTO – ULIS LYCEE PROFESSIONNEL

LA FORMATION PROFESSIONNALISANTE

Aménagements et adaptations pédagogiques

Le lycée professionnel propose un enseignement en relation avec l'entreprise et ses métiers afin de faire acquérir des compétences et des connaissances générales et professionnelles, dans divers secteurs et à différents niveaux de formation.

La formation s'inscrit dans 2 dimensions : l'établissement et l'entreprise.

1 AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT

- **Introduction**

L'établissement doit prendre en compte des éléments incontournables liés à la présence de jeunes en situation de handicap. Les adaptations et compensations citées en exemple ci-dessous dépendent des troubles et des différents profils des élèves scolarisés en ULIS.

- **Compensations et adaptations matérielles**

- **Au niveau des équipements :**

- prévoir un équipement informatique individualisé (ordinateur et logiciels adaptés) selon la nature des troubles repérés.
- Prévoir du mobilier adapté, hauteur des tables ou plan de travail, siège,en enseignements général, professionnel.
-

- **Au niveau des salles :**

- prévoir une localisation des salles (rez de chaussée pour éviter les escaliers...) et un aménagement en fonction du type de handicap (exemple : accès en fauteuil et circulation dans la salle avec le fauteuil...)

- **Compensations humaines dans l'établissement**

- **Au niveau des moyens humains mobilisés :**

- recruter des AVS pour l'aide à la gestion de documents (reformulation des consignes pour des troubles de la lecture ou de la compréhension...), l'aide aux déplacements et logistique ...

- **Au sein de la classe :**

- mise en place d'un tutorat possible des élèves ULIS par les élèves de la classe d'accueil

- **Organisation pédagogique spécifique**

- **Au niveau du chef d'établissement :**

- Informer, mobiliser l'ensemble du personnel sur la scolarisation des jeunes en situation de handicap

- adapter l'emploi du temps des classes susceptibles d'accueillir des jeunes relevant de l'ULIS
 - **A la rentrée scolaire :**
- prévoir une information des enseignants et des personnels de l'établissement, ainsi que des élèves et de leur famille.
 - **Au niveau de la gestion du temps scolaire :**
- mise en place d'un temps d'accueil personnalisé à prévoir le matin ou le soir pour les élèves en fonction des contraintes de transport (exemple : la prise en charge de l'élève par un taxi. L'arrivée des élèves relevant du dispositif ULIS peut-être décalée par rapport à leur moyen de transports)
- aménagement de l'horaire de la pause méridienne avec prise en charge des élèves par un AVS-CO ou un assistant d'éducation (gestion de la fatigue due au handicap)
 - **Au niveau des projets de l'établissement ou des équipes :**
- prévoir la participation des élèves de l'ULIS aux différentes actions du projet d'établissement (exemple : pour la participation des élèves au mondial des métiers, prévoir en amont un nombre suffisant de place dans les transports pour véhiculer et encadrer les jeunes d'ULIS.)

AU NIVEAU DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

La nécessité d'innover pour les enseignants qui accueillent dans leurs cours des jeunes en situation de handicap constitue un préalable pour les enseignements généraux comme pour les enseignements professionnels.

Une adaptation pédagogique s'avère nécessaire.

Pour les diplômes suivants:

- Secteur de la Vente : CAP EVS (option A, B, C) et ECMS
- Secteur du Bâtiment : CAP Maçonnerie, Installation Sanitaire et Peintre et Applicateur de Revêtement
- Secteur de l'Horticulture : CAP Travaux paysagers et production florale et maraîchère
- Secteur de l'Hygiène – Alimentation : CAP MHL et CAP APR

Les tableaux ci-dessous présentent par secteur les diplômes concernés, les caractéristiques métiers, les aptitudes requises. Il convient à chaque équipe en lien avec le coordonnateur ULIS d'identifier pour chaque jeune les adaptations envisagées (matérielles et humaines) telles que proposées pour le CAP Employé de Commerce Multi Spécialités.

1- 1 La vente

Diplôme CAP	Métiers/Emploi identifiés	Caractéristiques métiers	Aptitudes « métier » requises	Adaptations possibles
Employé de Commerce Multi Spécialités (ECMS)	Employé de Commerce	Réception des produits, fractionnement, stockage, mise en gondole, maintien tout ou partie du linéaire en état marchand, enregistrement des sorties des produits, encaissement, accueil et orientation des clients,		Exemples de l'utilisation d'une caisse enregistreuse : - Pour troubles visuels : touches couleurs ou touches à gros caractères... - Troubles moteurs : Positionner la caisse à hauteur du fauteuil....
Employé de vente spécialisé en produits d'équipement courant (EVS option B)	Employé de Vente spécialisé en produits courants	Réception des produits, tenue du (des) rayon(s), suivi de l'assortiment. accueil client, conseil, vente.	Courtoisie Sens de l'organisation Sens de la communication Rigueur Soin et bonne présentation Maîtrise du calcul mental	Moyens mnémotechniques Phrases types et simples (pour l'accueil d'un client) Plan type du magasin et/ou des rayons....
Employé de vente spécialisé en produits alimentaires (EVS option A)	Employé de Vente spécialisé en produits alimentaires			
Employé de vente spécialisé services à la clientèle (EVS option C)	- Agent commercial et des services à la clientèle - Agent d'accueil et de services. en entreprises multiservices ouvertes au public : gares, complexes de loisirs, centres commerciaux...	Accueillir et informer le client, participer à la gestion de la relation client, contribuer à l'utilisation et à la valorisation de l'espace commercial, proposer des services d'accompagnement de la vente, contribuer à la fidélisation du client		

1-2 Le bâtiment

1.3 Horticulture

Diplôme CAP	Métiers/Emploi identifiés	Caractéristiques métiers	Aptitudes « métier » requises	Adaptations possibles
Peintre applicateur revêtement	Peintre en bâtiment	<p>Activités de chantier, en intérieur ou en extérieur (sauf plâtrier Plaquiste).</p> <p>Diversités des types de produits installés et des techniques mises en œuvre.</p> <p>Travail seul ou en petite équipe, parmi d'autres corps de métiers</p>	<p>Autonomie</p> <p>Réserve vis-à-vis de la clientèle</p> <p>Soin</p> <p>Sens de l'organisation</p> <p>Esprit d'initiative</p>	
Maçon	Maçon	<p>Activités de chantier en extérieur ou intérieur</p> <p>Travail seul ou en petite équipe parmi d'autres corps de métiers</p>	<p>Bonne santé</p> <p>Résistance physique</p> <p>Autonomie</p>	
Constructeur en béton armé du bâtiment	<p>Maçon en béton armé</p> <p>Coffreur</p> <p>Bancheur</p>	<p>Activités de chantier en extérieur ou intérieur</p> <p>Travail seul ou en petite équipe</p> <p>Constructions neuves ou de transformation lourde de structures existantes</p> <p>Rythme journalier de travail conditionné par les procédés techniques (décoffrage, ferrailage, coffrage, coulage) et le respect des délais</p> <p>Rythme journalier de travail conditionné par les procédés techniques (décoffrage, ferrailage, coffrage, coulage) et le respect des délais.</p>	<p>Bonne santé</p> <p>Résistance physique</p> <p>Autonomie</p>	

Diplôme CAP	Métiers/Empl oi identifiés	Caractéristiques métiers	Aptitudes « métier » requis	Adaptations possibles
Horticulture travaux paysagers	Ouvrier en espace vert Ouvrier horticole	Activités en extérieur dans de petites et moyennes entreprises. Aménagement et maintenance des jardins et des espaces verts : <ul style="list-style-type: none"> - préparation du terrain, - construction d'infrastructures (murets, dallages) - aménagement de circulation, - entretien d'espaces végétalisés (taille) - opérations culturales (plantation, engazonnement) - utilisation de matériel et maintenance de 1^{er} niveau, - utilisation de produits chimiques 	Respect des exigences et de la diversité du monde vivant Respect des règles de sécurité et des procédures (produits phytosanitaires, matériels) Bonne représentation dans l'espace Sens de l'esthétique Autonomie	
Horticulture : production florale et maraîchère	Ouvrier en culture florale et maraîchère	Culture de fleurs et de produits maraîchers en serre ou en terrain Vente en magasin	Respect des exigences de la nature Respect de la sécurité et des procédures (produits phytosanitaires) Sens de l'esthétique Autonomie Sens de la communication	

1 4 Hygiène - Alimentation

Diplôme CAP	Métiers/Emploi identifiés	Caractéristiques métiers	Aptitudes « métier » requises	Adaptations possibles
Maintenance et Hygiène des Locaux (CAP MHL)	Agent de service - en entreprise de propreté auprès des collectivités territoriales - en établissement spécialisé	Entretien courant et rénovation de locaux administratifs, commerciaux ou industriels. Multiples sites d'intervention. Polyvalence d'activités selon les matériaux, les matériels, les locaux et les produits	Respect des consignes, des procédures, des règles de sécurité Rapidité - efficacité Autonomie Sens de l'organisation Discrétion Adaptation aux contraintes horaires et aux spécificités des lieux	
Agent Polyvalent de Restauration (CAP APR)	Agent polyvalent de restauration en restauration collective ou rapide	Polyvalence d'activités : - production culinaire de type restauration collective ou rapide - distribution - encaissement - remise en état des locaux de production et de distribution Valorisation de l'image de marque de l'entreprise	Prise en compte de l'hygiène Respect des procédures réglementaires dans les phases d'approvisionnement, de production, distribution Respect des consignes Autonomie partielle Polyvalence et rapidité dans l'adaptation aux postes et activités Calcul mental Communication Sens de l'organisation Soin	

2 AU NIVEAU DE L'ENTREPRISE

Pour les jeunes en situation de handicap, l'équipe pédagogique en lien avec le coordonnateur ULIS doivent préparer les périodes de formation en milieu professionnel, prenant en compte les trois axes suivants :

- Un accompagnement pédagogique personnalisé
- Une adaptation au travail (poste, rythme, déplacements, activités....)
- Une communication privilégiée avec les tuteurs

Les tableaux ci-dessous présentent des modalités de mise en œuvre de ces trois axes formalisées dans le livret de suivi.

2-1 Avant le départ en entreprise

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE	ADAPTATION AU TRAVAIL	COMMUNICATION
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Editer un document pour chaque stage avec l'évolution des activités : même document de fond et cocher les cases correspondantes aux objectifs de chaque stage ➤ Le document doit être personnalisé et compréhensible par le jeune (vérifier que le jeune a compris) ➤ Ce document doit être personnalisé en fonction du jeune et de l'entreprise et intégré dans la convention de stage habituelle 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travail de partenariat avec le SESSAD pour les adaptations à mettre en place, si nécessaire. (Horaires, rythme de travail, une seule consigne à la fois....) ➤ Présenter ces adaptations à l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travail en association avec les différents partenaires ➤ Déterminer les actions de chacun ➤ Présentation à l'entreprise du jeune et de ses problématiques liées au handicap (ce qui peut être fait ou non) .Idéal : PLP +Sessad. ➤ Présenter et négocier le livret de suivi
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Livret de suivi <p>C'est le lien entre les différents partenaires les activités du référentiel et les activités capables d'être réalisées par le jeune (c'est-à-dire détailler étapes par étapes les activités) afin de permettre une validation des compétences professionnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Livret de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Indiquer les aménagements spécifiques dans le livret de suivi. Les adaptations doivent être indiquées de façon précise (un siège pour s'habiller dans le vestiaire) et adaptée au handicap. • Fiche des coordonnées à donner à l'entreprise (élèves, LP, SESSAD, transports.....) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Livret de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Donner un exemplaire de la convention à tous les partenaires (entreprise, LP, famille, conseil général, SESSAD et taxi) • Le livret de suivi doit être à la disposition des différents partenaires.

2-2 Pendant la présence en entreprise

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE	ADAPTATION AU TRAVAIL	COMMUNICATION
<p>➤ 1^{er} jour</p> <p>Le SESSAD ou AVSI ou AVSCo (problème administratif !) reste le temps déterminé à l'avance (ex : demi-journée) sur le lieu de stage en fonction de l'élève, de l'entreprise et du tuteur.</p>	<p>➤ 1^{er} jour</p> <p>Vérifier avec le tuteur l'ajustement des adaptations (remise en cause ou non, oubli éventuel...) Donner à l'élève un compte rendu journalier à remplir. Aide éventuelle du tuteur. Comment l'élève a fait le travail : seul, avec aide ...</p>	<p>➤ 1^{er} jour</p> <p>Faire part au LP de l'évolution Attention à l'intervention des parents qui peut être négative Les parents doivent passer par le LP ou le SESSAD</p>
<p>➤ Pendant le stage</p> <p>Vérifier que l'entreprise a bien tous les documents prévus et rappeler l'importance des documents complétés Assurer le suivi pédagogique avec des contacts plus fréquents en étroite collaboration avec le SESSAD.</p>	<p>➤ Pendant le stage</p> <p>Aménagement éventuels des adaptations après la mise en route</p>	<p>➤ Pendant le stage</p> <p>Se tenir mutuellement informé par des bilans intermédiaires</p>
<p>➤ A la fin du stage</p> <p>Faire un bilan (PLP, et SESSAD entreprise) des activités réalisées, des compétences acquises. En faire une fiche d'évaluation.</p>	<p>➤ A la fin du stage</p> <p>Faire le bilan des adaptations par champ professionnel En vérifier la pertinence</p>	<p>➤ A la fin du stage</p> <p>La fiche d'évaluation est à donner aux différents partenaires : SESSAD, LP, enseignant référent.</p>

2-3 Après la période en entreprise

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE	ADAPTATION AU TRAVAIL	COMMUNICATION
<ul style="list-style-type: none">➤ S'assurer du retour du document de suivi➤ Utiliser les acquis du jeune pour le faire progresser➤ Faire le bilan des compétences acquises en vue d'une certification	<ul style="list-style-type: none">➤ Tenir compte du bilan pour aménager les stages suivants➤ Confirmer le projet professionnel ou s'orienter vers d'autres domaines➤ Déterminer les objectifs des PFMP suivantes	<ul style="list-style-type: none">➤ Faire une réunion bilan de tous les partenaires : SESSAD, LP, famille et tuteur.➤ En tirer des enseignements pour les stages suivants (documents, adaptation suivi, etc.)➤ Travailler avec les entreprises en vue d'une insertion professionnelle